

**DEUX ÉCOLES PRIMAIRES DE LA MRC ONT IMPLANTÉ UN PROGRAMME DE
RÉCUPÉRATION DE LEURS MATIÈRES RECYCLABLES**

Château-Richer, le 31 mai 2018 — À la séance préparatoire du Conseil de la MRC de La-Côte-de-Beaupré qui s'est tenue le 30 mai 2018, le préfet, M. Pierre Lefrançois, et Mme Barbara Genest, directrice de Québec'ERE, ont souligné l'engagement à une meilleure gestion des matières résiduelles du personnel et des élèves des écoles primaires de la Châtelaine (Château-Richer) et de la Place de l'Éveil (Sainte-Anne-de-Beaupré), en remettant à M. Francis Thiffeault, directeur de ces deux écoles, une attestation à une saine gestion des matières résiduelles.

Depuis mars 2017, les écoles primaires de la Châtelaine à Château-Richer et de la Place-de-l'Éveil à Sainte-Anne-de-Beaupré récupèrent leurs matières recyclables suite à la mise en place du programme d'accompagnement - L'école prend ses RRR - de Québec'ERE. Le programme d'accompagnement d'une durée de 18 mois, financé par la MRC de La Côte-de-Beaupré, a permis de former un total de 27 groupes d'élèves de même que les enseignants et les éducateurs du service de garde et de mettre en place dans chacune de ces deux écoles un plan de gestion des matières résiduelles visant à augmenter la quantité de matières récupérées et à diminuer les déchets à éliminer. Pour ce faire, 66 contenants de tri ont été implantés à l'école de la Châtelaine et 50 l'ont été à l'école de la Place-de-l'Éveil.

- 30 -

Source : Michel Bélanger
Directeur général et secrétaire-trésorier
418-824-3444